

Québec, le 19 septembre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Questions inscrites au feuillet

Cher collègue,

Nous avons pris connaissance des questions inscrites au feuillet le 10 mai 2016 par le député de Terrebonne, monsieur Mathieu Traversy adressées au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal et au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

En lien avec celles-ci, nous vous informons que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a mené, en 2014, des consultations au sujet des orientations stratégiques du projet de loi sur les milieux humides. Ces consultations ont permis au milieu municipal de transmettre au MDDELCC ses observations et ses recommandations à ce sujet, par l'entremise notamment de l'Union des municipalités du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités et de l'Association des aménagistes régionaux du Québec. De plus, la *Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique afin d'en prolonger l'application* a été adoptée à l'unanimité le 7 mai 2015 et ce faisant, prolonge jusqu'au 24 avril 2017 le délai avant de devoir adopter un nouveau cadre légal concernant les milieux humides et hydriques. Le MDDELCC entend respecter cet échéancier.

... 2

De plus, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire collabore de façon étroite avec le MDDELCC dans le cadre du « chantier sur l'environnement de la réforme du monde municipal », notamment sur la protection des milieux humides. Il reviendra au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de rendre publics les éléments de ce chantier lorsqu'ils auront été menés à terme.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



MARTIN COITEUX

Ministre des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire,
Ministre de la Sécurité publique et
Ministre responsable de la
région de Montréal



DAVID HEURTEL

Ministre du Développement durable
de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques